

SPORT

Le Rallye Pays du Gier doit se serrer la ceinture

Date : 12/03/2012

IMPRIMER RÉAGIR ENVOYER ZOOM - ZOOM +



Le 23e Rallye Pays du Gier va se tenir les 16 et 17 mars 2012. Mais cette année, l'ASA Loire n'arrive pas à boucler le budget.

Le 23e Rallye Pays du Gier aura bien lieu en 2012 malgré un trou de 40 000 euros dans les caisses de l'Association Sportive Automobile de la Loire (ASA Loire), basée à Saint-Chamond. En cause : des augmentations sur tous les postes, notamment ceux qui concernent la sécurité et le médical. A cela, il faut rajouter des contraintes environnementales de plus en plus strictes. L'ASA est donc plus que jamais à la recherche de partenaires pour poursuivre l'aventure l'année prochaine...

Un rallye auto prestigieux

Le Rallye Pays du Gier est un des plus beaux rallye auto de sa catégorie. Il compte pour : la Coupe de France des Rallyes de 1ère division coefficient 5, le Trophée Pirelli, le Championnat Suisse des Rallyes (rallye Type 1), la Coupe Suisse des Rallyes, le Trophée Inter-Swiss, les coupes Renault, Citroën, Fiat et le Challenge du Comité Régional du Sport Auto Rhône-Alpes. Le 23e rallye Pays du Gier représente un parcours de 392,60 km. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 10 épreuves chronométrées d'une longueur totale de 182,40 km (sur les communes de Sainte-Croix-en-Jarez, Doizieux, Valfleury et Cellieu).

Du spectacle pour tous

Ce Rallye Pays du Gier 2012 propose également pour la 3e année consécutive une épreuve de Véhicules Historiques de Compétition (VHC). De plus, un village attend le public sur l'ancien site de Giat Industries à Saint-Chamond vendredi soir, samedi, et dimanche. C'est là que vous pourrez voir les départs et les arrivées de tous les véhicules, sans oublier les techniciens qui s'affairent à préparer et à réparer les véhicules.

F. P.

Ecoutez Gérard Maurin (photo 1), le président de l'ASA Loire, nous parler des difficultés actuelles pour organiser un tel rallye :

Photos 2 et 3: lors de la présentation du 23e rallye le 22 février au restaurant Il Pomodoro à Andrézieux

Les Brèves

Légère baisse de fréquentation pour l'Estival de la Bâtie

La Fête de l'Assomption dans la Loire 2014

Natation : le bilan de Stéphane Ollier

Des animations pour tous au Prieuré de Pommiers

Les derniers articles

Venez découvrir le Korfball

13e festival Les Arts s'en mêlent

Cyclisme : Le Tour de l'Avenir passe dans la Loire

La nouvelle Maison du Parc du Pilat se dévoile au public

Les maîtres de l'orge stéphanois

Une information locale à diffuser ?

Envoyer une info à la rédaction

PUBLICITÉ



Recommander 2 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.

8+1 0



Réagissez !

Voir les 12 commentaires

Déposer un commentaire



Anonyme - le 15 mars 2012 - 08h33

[Signaler un abus](#)

...mais il n'est pas possible de contrôler tout le public. Au niveau pollution, je soulignerai juste combien de trains de pneus sont usés lors de ce rallye ? combien de spectateurs se rendent à ce rallye en voiture ? ils possèdent tous des voitures hybrides ? Malgré tous les efforts engagés, le sport automobile est toujours un sport polluant, même les fervents défenseurs devraient l'admettre. Je le répète, je ne suis pas contre ce sport, je suis pour le bon sens... A bon entendeur.



Anonyme - le 15 mars 2012 - 08h26

[Signaler un abus](#)

@Anonyme - le 14 mars 2012 - 10h54 : Pour information, je prends le train pour aller au travail, les trajets domicile-gare et gare-lieu de travail je les fais à pied. Je n'ai jamais dit que la pollution ne provenait que des spectateurs mais es-tu certain que les bénévoles s'occupent de tous les endroits où les spectateurs se rendent sur toute la longueur du parcours ? Les bénévoles font un travail ingrat et jamais remercié à sa valeur...



Anonyme - le 14 mars 2012 - 15h38

[Signaler un abus](#)

Il y a d'autres choses plus importantes à financer par les collectivités locales que le rallye, surtout en ce moment. le rallye c'est du luxe.

Voir les 12 commentaires

L'ajout de commentaires à un article n'est plus possible au delà de 30 jours.

© zoomdici - [Mentions légales](#) - [FAQ](#) - [Régie publicitaire](#)

Sorties et loisirs : [Restaurants 42 / Restaurants Loire](#)

Immobilier en Loire Haute Loire : [Louer un appartement](#), [louer une maison...](#), [Acheter un appartement](#), [acheter une maison](#), [acheter un terrain...](#)

Petites annonces : [Rechercher une voiture d'occasion](#), [rechercher une moto ou un scooter](#), [rechercher des bonnes affaires](#), [rechercher un emploi \(CDD, CDI\)...](#)